

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **8 février 2023** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Véronique Côté

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Après vérification du quorum, monsieur le président déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-02
21

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2023-02
22

03.01 - Séance ordinaire du 10 janvier 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier

2023, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

04.01 - Forum des élus - prévision mai 2023

Les élus ne désirent pas avoir de forum en mai s'il n'y a pas d'engagement sérieux de la part des autres municipalités du sud de L'Islet puisque cette table avait été mise en place dans le but d'analyser et de conclure de futures ententes de collaboration dans différents services municipaux.

04.02 - Présentation du plan de lutte contre l'intimidation des élus de la SQ

Les élus vont transmettre un courriel à la directrice générale afin de valider s'ils seront présents.

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 51 174.92 \$

Payable par chèques	1 047.90 \$
Payable par dépôts directs	47 540.11 \$
TOTAL	48 588.01 \$

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Tous ont apposé leurs initiales.

Un montant de 2 586.91 \$ reste au compte de Tetra-Tech inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu :

2023-02
23

2023-02
24

- que les comptes du mois de janvier 2023 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	9 270.66 \$
Salaires nets versés	15 694.16 \$
Remises de l'employeur	6 649.39 \$
TOTAL	31 614.21 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-02
25

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Véronique Côté et résolu d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-12-06 Pour transfert aux bons comptes

Journal général # EJ-12-53 à EJ-12-57 Conciliation de décembre 2022

Journal général # EJ-12-58 à EJ-12-60 Pour transfert au bons comptes

Journal général # CORR-12-08 pour Inscription des dépenses d'Hydro Québec au 31 décembre 2022

Journal général #LO-12-02 Pour conciliation bancaire décembre pour les Loisirs

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-02
26

05.04 - Vente pour non-paiement des impôts fonciers

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu de transmettre les dossiers qui n'auront pas été réglés à la date limite fixée dans l'envoi recommandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.05 - Dépôt de la communication avec les responsables de la gouvernance - RCGT

La directrice générale fait le dépôt de la communication avec les responsables de la gouvernance de RCGT sur la plateforme des procès-verbaux électroniques.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

Rien à signaler.

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Rien à signaler.

2023-02
27

06.02 - Adoption du rapport annuel 2023 en sécurité incendie

Il est proposé par Catherine Bilodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le rapport annuel 2022 et ce, tel que déposé.

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Catherine Bilodeau, représentante

Suite à la dernière tempête et différentes problématiques soulevées, une rencontre sera demandée avec l'entrepreneur Steeve Duval, la directrice générale Magguy Mathault, le responsable des travaux publics Normand Caron ainsi que la conseillère responsable du dossier Catherine Bilodeau.

07.02 - Demande d'ouverture du 5e rang Ouest

Le conseil a écouté monsieur Luc Doyon dans sa demande d'ouverture du 5e rang Ouest en période hivernale. Le conseil a mentionné qu'il n'avait pas l'intention d'ouvrir les chemins fermés l'hiver à ce moment et a donné les explications concernant l'ouverture par un particulier.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Le maire confirme l'embauche de monsieur Normand Blier à la direction générale de la Régie intermunicipale de gestion des déchets.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

Une présentation sera faite en mai prochain avec madame Marthe Laverdière. Le maire explique l'intérêt de la régie de Frampton à accueillir les déchets de notre territoire et que le compostage pourrait également y être traité.

2023-02
28

08.03 - Gestion des boues de fosses septiques

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 13 du Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.?22), toute fosse septique doit être vidangée aux deux (2) ans pour une utilisation annuelle et être vidangée aux quatre (4) ans pour une utilisation saisonnière;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 88 du Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.?22), il est du devoir de toute municipalité de faire exécuter ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adalbert souhaite continuer de mettre de l'avant un service de vidange des fosses septiques en collaboration avec la MRC de L'Islet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu, que la municipalité de Saint-Adalbert :

- demande à la MRC de L'Islet :

- - d'élaborer un cahier des charges et de procéder à un appel d'offres public au nom de la municipalité de Saint-Adalbert pour la collecte, le transport et le traitement des boues de fosses septiques des résidences et bâtiments isolés;
 - d'administrer toutes clauses du contrat dont elle est responsable pour l'ensemble des municipalités participantes;
 - de prendre toute entente nécessaire avec le plus bas soumissionnaire conforme, afin de mettre en œuvre le service de vidange des fosses septiques pour la durée qui sera choisie par le conseil de la MRC de L'Islet, période débutant le 1er janvier 2024 et pouvant s'échelonner sur une période allant jusqu'à 5 ans, soit, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Une rencontre a été tenue afin de valider l'intention des comités à poursuivre les dîners-causeries lorsque l'aide financière sera terminée, soit en février prochain. Suite à l'analyse financière, tous désirent poursuivre cette activité qui est très appréciée par les bénéficiaires. Toutefois, le coût du diner sera de 10 \$ pour tout le monde puisque présentement, les aînés de 65 ans et plus bénéficiaient d'une aide financière. Madame Charlotte Gill désire demeurer dans le comité bénévoles mais n'agira plus à titre de responsable. C'est monsieur Magella Bélanger qui prendra la relève. La cédule sera refaite et il n'y aura pas d'activité dans les mois d'été, une période trop peu achalandée. Marjolaine Leblanc et France Thibodeau assisteront à la rencontre avec le CAB Montmagny-L'Islet ayant pour but de discuter de la fin du projet.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Véronique Côté, représentante

La fête des nouveaux arrivants et des nouveaux-bébés a été couronnée avec succès.

09.03 - ORH de L'Islet - Adoption du budget 2023

Suite à la présentation du budget de l'Office Municipal d'Habitation par la directrice Magguy Mathault, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Catherine Bilodeau et résolu d'adopter le budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Adalbert pour l'année 2023 au montant de 26 616 \$ de déficit dont 90 % payable par la Société d'Habitation du Québec représentant un montant de 23 954 \$ et 10 % payable par la Municipalité de Saint-Adalbert représentant un montant de 2 662 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante

L'organisme n'a toujours pas trouvé de vérificateur pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2022. Plusieurs organismes sont dans la même situation.

Il y a eu des élections au sein du CA et certains membres ont changé de poste.

Le CA tente de trouver un moyen de venir en aide à la direction générale dans l'exécution de ses tâches administratives.

Deux offres d'emploi de conducteur seront affichées dans les prochains jours.

10.02 - Modification des règlements d'urbanisme et rencontre avec Philip Bernier, inspecteur

La directrice générale enverra un DOODLE pour une éventuelle rencontre.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante

Le 21 février prochain, Catherine Bilodeau assistera à l'AGA de la coopérative d'hébergement touristique à Saint-Eugène.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

Cédric Bélanger regarde présentement pour organiser un spectacle de financement avec l'humoriste Julien Lacroix.

Pour la semaine de relâche, une programmation sortira dans les prochains jours avec comme activités :

- Feu pour s'mores et saucisses
- Feu de joie avec musique d'ambiance
- Mini tournoi sur la patinoire
- Patinage spécial etc...

12.03 - Soumissions - Toiture de la salle

Nous avons reçu une soumission et elle sera analysée par les architectes de la FQM.

12.04 - Invitation au Gala Méritas 2023

Marjolaine Leblanc assistera au Gala Méritas pour la remise du prix de la municipalité.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question provenant de l'assistance.

14 - VARIA

14.01 - CHSLD

Une demande de commandite nous sera transmise dans les prochaines semaines pour l'acquisition de mobilier extérieur.

14.02 - Vitesse dans le sentier de motoneiges

Le maire discutera avec monsieur Régis Leclerc afin de savoir s'il était possible de changer les panneaux existants de la limite de 30 km et de la zone résidentielle afin de mieux conscientiser les utilisateurs dans le secteur du 5e rang Ouest.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Catherine Bilodeau et résolu que cette session régulière soit levée à 21h10.

René Laverdière, Maire
trésorière

Magguy Mathault, dir. gén. et greffière-

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-

Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, dir. gén. et greffière-trésorière